



**Conseil Communautaire**  
**22 septembre 2022**  
**Dole - 18h30**

## **DÉLIBÉRATION**

Nombre de conseillers en exercice : 84  
Nombre de conseillers titulaires ou suppléants présents : 69  
Nombre de procurations : 5  
Nombre de votants : 74  
Date de la convocation : 14 septembre 2022  
Date de publication : 30 septembre 2022

**Conseillers présents (titulaires et éventuellement suppléants) :** D. Bernardin, J.L Bonin, C. Bourgeois-République, G. Bremond, A. Callegher, S. Champanhet, J.P Chapin, G. Chauchefoin, C. Chautard, B. Chevaux suppléé par C. Clairotte, J.L Croiserat, J.P Cuinet, J.M Daubigney, F. David, I. Delaine, C. Demortier, A. Diebolt suppléé par A. Noirot, A. Douzenel, F. Dray, G. Fernoux-Coutenet, J.P Fichère, J.B Gagnoux, T. Gauthray-Guyenet, D. Germond, D. Gindre, G. Ginet, I. Girod, N. Gomet, J. Gruet, B. Guerrin suppléé par P. Ponard, H. Guibelin, M.R Guibelin, A. Hamdaoui, N. Herrmann, M. Hoffmann, P. Jaboviste, P. Jacquot suppléé par S. Kedziora, L. Jarrot-Mermet, G. Jeannerod, N. Jeannet, C. Labourot, J. Lagnien, J.P Lefèvre, J.L Legrand, J. Lepetz, I. Mangin, S. Marchand, A. Mathiot, O. Meugin, D. Michaud, C. Millier, M. Mirat, C. Monneret, C. Nonnotte-Bouton, J. Pannaux, E. Pauvret, J. Péchinot, A. Pernoux, H. Prat, J.M Rebillard, C. Riotte, J.C Robert, J.Y Roy, T. Ryat, P. Sancey, J. Stolz, H. Thevenin, D. Troncin, P. Viverge.

### **GRAND DOLE**

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe  
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX  
Tel 03.84.79.78.40  
Fax 03.84.79.78.43  
info@grand-dole.fr  
www.grand-dole.fr

#### **Référence**

N°GD 91/22

#### **Objet**

Renouvellement de la convention de mandat pour la gestion de «LOCODOLE» avec la SPL HELLO DOLE

#### **Secrétaire de séance :**

Christian CLAIROTTE

#### **Rapporteur :**

Jacques PÉCHINOT

**Conseillers absents ayant donné procuration :**  
P. Antoine à I. Magnin, M. Berthaud à J. Péchinot, M. Mbitel à M. Mirat, F. Rigaud à C. Monneret, P. Roche à S. Marchand.

**Conseillers absents non suppléés et non représentés :**  
P. Blanchet, S. Calinon, O. Gruet, M. Henry, C. Jeanneaux, O. Lacroix, C. Mathez, E. Saget, G. Soldavini, P. Verne.

Par délibération n° GD82/16 du 06 octobre 2016, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole a décidé d'acquérir l'ancien buffet de la gare de Dole, afin de d'y aménager un espace de travail partagé composé de plusieurs bureaux et de salles de réunion disponibles à la location. Cette offre s'adresse aux travailleurs indépendants et aux salariés de structures confrontées à des enjeux forts de mobilité, qui trouveront en ce lieu un espace de travail et de mutualisation accessible, modulable et connecté.

Par mandat confié à la SPL Grand Dole Développement 39, les travaux d'aménagement ont été réalisés sur les trois niveaux existants : environ 130 m<sup>2</sup> en sous-sol, 250 m<sup>2</sup> en RDC et 190 m<sup>2</sup> au premier étage.

Ce bâtiment, dénommé « LOCODOLE », est ainsi destiné à être loué à des tiers publics (collectivités, syndicats ...) ou privés (travailleurs indépendants, entreprises...) afin d'y occuper des bureaux de manière ponctuelle et/ou d'y organiser des réunions de travail, des assemblées, des conférences, des séminaires...

Pour assurer la gestion de cet équipement, par délibération n° GD120/21 du 28 octobre 2021, le Conseil communautaire a confié à la Société Publique Locale (SPL) HELLO DOLE une convention de mandat de gestion. Toutefois, cette convention arrive à son terme, il convient ainsi de la renouveler.

Les missions ainsi confiées à la SPL HELLO DOLE et leurs modalités d'exécution sont décrites au sein de la convention de mandat de gestion ci-jointe, conclue du 1<sup>er</sup> novembre 2022 au 31 décembre 2023.

Dans le cadre de ce mandat, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole met à disposition de la SPL HELLO DOLE tous les moyens nécessaires à l'exercice de cette mission, et notamment le bâtiment, le matériel et le mobilier nécessaire à l'exploitation de celui-ci. Les opérations de communication et de promotion de cet équipement seront portées par la SPL HELLO DOLE, ainsi que les opérations de commercialisation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** les termes de la convention de mandat de gestion avec la SPL HELLO DOLE pour la gestion de « LOCODOLE », du 1<sup>er</sup> novembre 2022 au 31 décembre 2023, dans le respect des objectifs et conditions exposés dans celle-ci,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention ci-jointe ainsi que tout document se rapportant à la présente délibération.

Fait à Dole,  
Le 22 septembre 2022,  
Le Président, Jean-Pascal FICHÈRE,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle Moyens Ressources / Direction des Finances
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- SPL Hello Dole

